

EMPLOI ET GLOBALISATION

Pascale PHÉLINAS

La globalisation compte parmi les thèmes les plus vivement débattus ces dernières années. Bien que ce terme soit de plus en plus communément utilisé, il n'en existe pas de définition précise et encore moins universellement acceptée. Dans son sens le plus « économiciste », la globalisation peut se définir comme la libéralisation des flux de biens, de services et de certains facteurs de production. Elle se traduit par deux phénomènes consubstantiels mais néanmoins distincts : l'accroissement du commerce international, de l'investissement direct étranger et des mouvements de capitaux d'une part, l'intégration croissante des marchés d'autre part. Elle a par conséquent entraîné une plus forte interdépendance des conjonctures et des politiques économiques et leur soumission aux relations économiques internationales. La globalisation se caractérise ainsi par la conjugaison de l'accroissement de la mobilité internationale des ressources, de l'extension des marchés et du champ de la concurrence et de la volatilité des mouvements de capitaux à l'origine de nombreuses crises financières.

De la sphère économique, le thème de la globalisation s'est rapidement propagé au sein des sciences sociales, ce qui a contribué à élargir l'éventail des sens qui lui est attaché, et à intégrer des aspects culturels, politiques, etc., en sus des aspects économiques. Dans un sens plus large, le terme de globalisation fait référence à l'influence grandissante des institutions qui dépassent les frontières nationales (institutions internationales, ONG, etc.), et qui imposent des contraintes aux politiques nationales, ainsi qu'à la circulation planétaire de l'information, des idées, et des individus. L'internationalisation croissante a remis en cause les frontières du politique et les formes légitimes de la représentation et de la délégation ; elle a également rendu certains cadres réglementaires nationaux de moins en moins pertinents car la contribution

des acteurs non étatiques au droit international s'est fortement accrue et le droit d'origine externe a pénétré de plus en plus effectivement le droit interne.

Bien que la globalisation soit un sujet qui divise, tout le monde s'accorde à reconnaître qu'elle a déclenché toute une série de changements auxquels personne n'échappe. La plupart des produits sont accessibles à tous les consommateurs, quel que soit leur pays de résidence, et la plupart des marchés accessibles aux producteurs quelle que soit la localisation géographique de leurs usines. Les épargnants peuvent placer leurs fonds dans les produits financiers de leur choix, libellés dans n'importe quelle devise ou presque, et les États peuvent se financer où bon leur semble. En conséquence, chaque participant sur un marché national est de plus en plus en concurrence avec des individus qui peuvent faire la même tâche, acheter les mêmes produits dans différents pays, que ce soit à son avantage ou non. De même, l'avantage concurrentiel ne se forge plus dans le cadre national. Les entreprises se développent désormais sur une échelle mondiale et les fabrications des produits sont découpées en tranches au niveau planétaire, la localisation des différents maillons étant choisie en fonction de l'efficacité productive, qu'elle se formule en termes de coût de la main-d'œuvre, de disponibilité des ressources ou de proximité des consommateurs.

On peut recenser de nombreux facteurs à l'origine de la globalisation. Il en est cependant deux qui ont particulièrement contribué à accélérer le rythme d'intégration des économies et des sociétés au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Le premier est le progrès technique dans plusieurs secteurs comme ceux des technologies de l'information, de la communication et du transport. Les innovations qui n'ont cessé de parcourir ces secteurs ont permis de saisir et clore des affaires à distance, de coordonner des opérations entre des localités éloignées, voire de commercialiser des services qui autrefois n'étaient pas échangeables sur le marché international, et enfin une circulation plus grande et plus rapide des biens et des personnes, de la connaissance et des idées. Le second grand facteur vient du changement d'orientation des politiques économiques nationales du protectionnisme vers le libéralisme au cours des vingt-cinq dernières années. Un nombre croissant de gouvernements a pris des mesures de réduction des obstacles aux échanges, comme l'abaissement des barrières tarifaires, et de dérégulation des marchés des biens et des facteurs y compris ceux qui étaient jusqu'alors « protégés ». La plupart des secteurs de la vie économique se sont ainsi retrouvés exposés à la concurrence internationale et il s'en est suivi une plus grande intégration des marchés à l'échelle planétaire.

Ces évolutions ont favorisé l'émergence d'un fort sentiment de dépossession chez un nombre croissant d'individus dont les conditions de vie ne sont plus déterminées par leurs propres choix ou par leurs gouvernements mais par des forces extérieures sur lesquelles ils n'ont aucun contrôle. Ce sentiment est vécu d'autant plus intensément que l'interpénétration et la mise en concurrence des systèmes productifs ont conduit à une aggravation des déséquilibres tant internes qu'internationaux. La prospérité apparaît moins bien partagée et profiter à une petite minorité. Des richesses sont créées, mais elles ne sont d'aucun profit pour trop de pays et trop de personnes. En conséquence, la globalisation est associée, tant dans les esprits que dans les faits, à l'accroissement des inégalités entre les travailleurs, l'aggravation des conditions de vie des plus pauvres et l'extension de la précarité à de larges couches de la population. Ces évolutions trouvent également leur origine dans la rupture du contrat de solidarité plus ou moins implicite que garantissaient les gouvernements, qui liait les riches et les pauvres et assurait aux individus une certaine forme de protection contre les accidents de parcours professionnel (perte d'emploi, maladie etc.). Le personnel politique mondial a senti l'ampleur de l'angoisse du déclassement qui gagne les populations, mais n'a pas trouvé une réponse d'ensemble capable de refonder l'État providence. Les vieilles recettes, basées sur la redistribution fiscale et les moyens attribués aux services publics, marchent à faux. La protection sociale est plus un coût dans la compétitivité internationale qu'un avantage. La globalisation a ainsi contribué à mettre en concurrence non seulement des individus et des entreprises mais aussi des États, des systèmes de protection sociale, voire de « valeurs », et les considérations économiques et financières semblent l'avoir définitivement emporté sur les considérations sociales.

Les changements radicaux des dernières décennies ont exercé des effets tout à fait concrets sur le monde du travail et ont très largement influencé la structure de l'emploi à l'échelle globale, notamment en remodelant les spécialisations entre le Nord et le Sud. La nouvelle concurrence qui s'est progressivement mise en place entre ces deux groupes de pays s'exerce surtout sur les biens et services pour lesquels les pays du Sud, c'est-à-dire ceux qui incorporent beaucoup de main-d'œuvre peu qualifiée, ont un avantage comparatif. Cet avantage n'a pas été sans conséquences sur les délocalisations croissantes des emplois les moins qualifiés. La désindustrialisation du Nord qui en a résulté s'est accompagnée d'une réduction drastique des emplois autrefois occupés par la classe ouvrière, par un chômage croissant pour les catégories de salariés concernés, et un décrochage salarial vis-à-vis des autres

catégories de travailleurs qui s'est creusé au fil du temps. C'est ainsi que les pays occidentaux se sont découvert de nouveaux pauvres, y compris dans les rangs des travailleurs, et ont réalisé, à l'aube du XXI^e siècle, que la pauvreté s'était répandue jusqu'au milieu de l'échelle sociale. La grande promesse de l'intégration mondiale des économies qui était de créer de la prospérité et des emplois est donc loin d'être remplie. Ces évolutions sont d'autant plus inquiétantes que l'emploi est le principal canal à travers lequel l'immense majorité de la population peut partager les bénéfices de la croissance éventuellement induite par l'ouverture des économies puisque les ménages des quartiles inférieurs de revenu possèdent peu d'actifs en dehors de leur force de travail. Les grands perdants de l'économie mondiale constituent donc l'ensemble grandissant de ceux qui ont perdu leur emploi, ou redoutent de le perdre, qui possèdent un faible niveau de formation et de mobilité, de faibles revenus, peu ou pas d'épargne, des dettes.

Les économistes ont tendance à considérer que la direction prise par la vie économique et les politiques qui lui sont associées est décidée, ou pour le moins largement influencée, par les résultats des débats qui agitent la profession. Bien que cette position ne soit pas totalement dénuée de fondements, il est clair que les politiques sont conçues par un spectre d'opinions bien plus large dans lequel le microclimat professionnel n'est pas forcément dominant. On pourrait même avancer que les idées économiques qui ont le plus de poids ne sont pas celles des économistes. En conséquence, l'incontestable dimension économique du phénomène de la globalisation n'épuise pas la multiplicité des faits et des sens qu'il recouvre et qui lui sont associés. Fait social total qui inclut les phénomènes économiques, sociaux, technologiques et politiques, la globalisation apparaît comme un processus protéiforme qui mérite un examen pluridisciplinaire. Ce livre collectif a l'ambition de décliner la réalité du phénomène dans ses multiples dimensions et tenter d'apprécier ses conséquences dans le champ du travail. Il espère monter à quel point œuvrer dans cette direction implique le dépassement d'un certain nombre de « spécialités » académiques qui, d'un côté, enferment les anthropologues dans l'analyse du « traditionnel », du non marchand, du précapitaliste, et d'un autre côté, assignent aux économistes l'étude du monde « moderne » et des économies de marché. Ce livre montrera utilement que l'analyse de l'articulation de la richesse des imaginaires avec le monde implacable de la décision économique est une démarche pertinente quelles que soient la période considérée et l'aire géographique ou culturelle qui sont l'objet de la recherche.

On peut diviser les contributions qui composent cet ouvrage en deux grands ensembles. Un premier ensemble d'études analyse la globalisation et ses effets sur le champ du travail à l'aide des concepts, outils, démarches et méthodes propres à chaque discipline. La confrontation des résultats de ces travaux d'économie, de sociologie et d'anthropologie, révèle une convergence dans le diagnostic qu'ils posent sur les conséquences de l'évolution des systèmes économiques contemporains, notamment dans leurs effets sur les travailleurs. D'une manière générale, ces derniers font les frais d'une logique qui se joue au niveau global et qui les dépasse.

Le travail de Célia Firmin, qui porte sur les effets de l'essor des activités financières et des flux de capitaux en Argentine, montre que le développement de la finance va de pair avec un accroissement des dividendes versés aux actionnaires et une chute drastique de la part des salaires dans le PIB. L'investissement, dont dépendent la croissance et les créations d'emploi, a tendance à stagner car les nouvelles normes de rentabilité financière excluent la mise en œuvre de projets industriels qui apparaissent insuffisamment rentables. Face à l'accroissement des exigences des actionnaires, les entreprises se sont également engagées dans des stratégies de fusions et acquisitions afin de doper les résultats financiers à court terme. Or, ces transformations ne se font pas sans heurts : elles entraînent des suppressions d'emplois, des modifications de leurs contenus, des mobilités non désirées. L'emploi est ainsi devenu la principale variable d'ajustement macroéconomique et le taux de chômage peut être considéré comme un indicateur de la faiblesse du pouvoir de négociation des travailleurs face à celui des actionnaires et de leurs exigences en termes de rendement.

Le texte de Pascale Absi, Pascale Phélinas et Monique Selim qui synthétise de nombreux travaux menés sur des terrains des pays du Sud confirme que le problème crucial que posent les transformations récentes des économies de marché et des économies anciennement planifiées est celui du partage des richesses. Des millions de travailleurs vivent dans l'insécurité découlant de la dérégulation des économies, et l'explosion de la précarité des emplois offerts relie directement l'ouverture économique à l'accroissement de la pauvreté et à l'accélération des migrations internationales dans de nombreux pays. La misère des travailleurs apparaît fréquemment comme le résultat de parcours sociaux où se cumulent les inégalités (les ruraux, les jeunes, les femmes etc.). En particulier, la discrimination sexuelle domine encore largement le marché du travail. En outre, la position dominée des femmes en termes économiques se double d'une domination symbolique et imaginaire qui

dresse des barrages infranchissables à leur ascension professionnelle et leur indépendance financière.

En Inde, l'emploi n'a pas profité de la croissance. Bien que globalement soutenue, elle n'a guère permis de réduire le nombre de chômeurs. Le texte de Djallal Heuzé, qui développe les relations entre libéralisation économique, croissance et emploi sur longue période, suggère que la croissance économique s'est surtout traduite par d'amples gains de productivité qui ont entraîné des destructions d'emploi importantes. Dans le même temps, l'extension des pratiques de délocalisation et d'externalisation (sous-traitance à une entreprise tierce de travaux habituellement effectués sur place) a accentué la précarité de l'emploi. Face à ces mutations, dont l'origine est ancienne, la politique économique a été sans réponses, parce que la croyance aux seules forces du marché a réduit les leviers politiques de l'État. Sous l'influence des institutions internationales et d'un vent mondial de dérégulation, le rôle de la puissance publique s'est rétréci au moment où il devenait urgent de protéger les revenus des travailleurs frappés par les transformations du système économique.

L'étude menée par Mélanie Guyonvarc'h sur un plan de licenciements dans un grand groupe pharmaceutique suggère que le conflit entre capital et travail ne porte plus seulement sur le partage des richesses mais aussi sur le partage des risques qui ont été en partie transférés des actionnaires vers les travailleurs. La globalisation financière et le passage à un capitalisme dominé par les actionnaires sont à l'origine de ce nouveau conflit. Dans les années quatre-vingt-dix, les entreprises passent aux mains de fonds institutionnels eux-mêmes détenus par des milliers d'actionnaires. Ceux-ci possèdent des portefeuilles très bien diversifiés et sont donc prêts à accepter que chacune des entreprises dont ils détiennent des actions choisisse des projets plus audacieux et plus rémunérateurs, puisqu'ils pourront couvrir ce risque en détenant des actions d'autres entreprises. La probabilité de perdre son emploi a donc augmenté pour l'employé, d'autant que contrairement à l'actionnaire, il ne peut pas se couvrir en travaillant en même temps dans plusieurs entreprises. D'un côté, le risque est choisi car il peut être diversifié grâce aux marchés financiers ; de l'autre, il est subi. Dans ce contexte, les licenciements représentent une des modalités des exigences de mobilité et de flexibilité de la main-d'œuvre que la financiarisation de l'économie a impliquées. Le caractère inéluctable des décisions (ou du moins présenté comme tel) légitimé par l'accroissement du jeu concurrentiel qui affecte de manière continue l'environnement des entreprises a contribué à « naturaliser » et

normaliser l'acte de licenciement qui est devenu un outil de gestion parmi d'autres.

Les entreprises évoluent désormais dans un univers économique de plus en plus difficile à maîtriser : incertitude des prévisions d'activité, accélération du progrès technique et production à flux tendus, renforcement de la concurrence internationale qui les poussent, au motif de la nécessaire souplesse d'adaptation, à remettre en cause les différents aspects du code du travail qui fixaient jusqu'à présent le rapport salarial. La rupture du compromis fordien qui s'ensuit implique une évolution de la conception de l'homme et de son travail au sein des entreprises. Flexibilité du travail, réactivité, contrôle des coûts, etc. sont devenus des maîtres mots qui touchent toutes les catégories de salariés, y compris les cadres que l'on a pensés un temps à l'abri des souffrances des travailleurs « ordinaires ». La flexibilité du travail, c'est cette subordination accrue des salariés à l'organisation du travail et de la production répondant aux exigences d'amélioration de la rentabilité. Si elle permet aux entreprises de coller au plus près aux impératifs du marché et d'ajuster leurs activités à ses fluctuations, elle contribue à multiplier les contraintes qui pèsent sur le personnel : en diminuant la maîtrise globale du temps quotidien, elle constitue par-là une forme de dépossession et un facteur de fragilisation sur le plan psychologique. À partir d'entretiens semi-directifs menés dans plusieurs entreprises de secteurs industriels dits « de pointe », Gaétan Flocco s'interroge sur l'évolution de la place des cadres dans l'entreprise. Il montre que la surcharge fréquente de travail, la pression temporelle, le recours intensif aux nouvelles technologies, et la gestion en flux tendu impliquent la montée d'un stress au travail générateur d'angoisse chez les cadres que la diminution des opportunités de promotion ne compense plus.

Exercer un emploi ne procure pas seulement des moyens d'existence plus ou moins adéquats, mais crée du lien social et offre un sentiment de dignité et de valeur personnelle. Or, sous l'effet du chômage de masse et de la croissance de l'informalité et de la précarité, le marché du travail s'est profondément transformé au cours des vingt dernières années. La frontière entre emploi, chômage et inactivité s'est progressivement estompée pour laisser place à un continuum de situations. Le développement marqué de formes d'emploi atypiques a favorisé l'éclatement de la catégorie travail et la multiplication de substituts du travail. Les politiques publiques d'aide au retour à l'emploi, analysées par Heike Schaumberg, prennent parfois la forme de mise au travail des chômeurs. Mais la nature des activités proposées, qui tend à déplacer les frontières habituelles entre travail et non travail, permet de comprendre

les raisons des échecs de ces programmes de reclassement/déclassement : les revendications des individus concernés pour un travail digne de ce nom.

La globalisation s'est également traduite par l'émergence de nouveaux acteurs influents de la scène internationale (ONG, société civile) qui disputent aux pouvoirs publics la légitimité de la régulation économique et sociale. Cette éclosion n'a été possible que grâce à l'ampleur croissante des financements mis à leur disposition et à l'affaiblissement conjoint des États qui renoncent de plus en plus à assurer les fonctions régaliennes qui assuraient jusque-là leur légitimité politique. Se considérant comme les premières forces de progrès social, ils ont imposé de nouvelles normes et codes de conduite (éthique, labels, certification). Mais, comme l'analyse Thierry Brugvin, l'émergence de ces acteurs a fait surgir des conflits inédits à propos de la légitimité de la régulation et de l'instance « régulante », du contrôle de l'adhésion des agents économiques et sociaux aux normes et codes édictés, et de la définition d'un système d'incitations et de sanctions destiné non seulement à faire respecter les codes de conduites mais aussi à pénaliser les contrevenants.

Le second ensemble des textes qui composent ce livre relève de travaux de sociologues ou d'anthropologues qui tentent d'affronter directement et de questionner (déconstruire selon le terme consacré) les catégories classiques d'analyse du monde social et économique. Ces approches, qui se situent par définition aux frontières disciplinaires, tentent de reformuler les objets et les catégories de pensée de manière plus englobante et éclairent des comportements que l'économiste aurait tendance à penser, à tort, comme « irrationnels » ou hors du champ de la discipline économique. Les travaux d'anthropologie et de sociologie, en opposition à l'approche de l'économie standard ayant tendance à penser les sociétés contemporaines dominées par le marché, la contrainte de la concurrence et de l'accumulation, rappellent que les catégories économiques sont enchâssées dans le social et doivent être analysées dans leur globalité.

Un premier exemple de cette démarche nous est fourni par les textes de Valérie Deldrève et Sophie Godefroit qui analysent la politique de gestion des ressources halieutiques dans deux contextes différents : celui de la politique européenne et celui de Madagascar. La gestion des ressources halieutiques est devenue une préoccupation majeure dans de nombreux pays car la prise de conscience d'une stagnation des captures à l'échelle mondiale et, parfois, de son effondrement sur des stocks particuliers localisés a été particulièrement aiguë ces dernières années. Pour autant, la gestion idéale de ces ressources est l'objet d'un vif débat.

Selon les théories néolibérales, qui fondent la plupart des orientations en matière de politique halieutique, le libre-échange et l'intérêt personnel poussent l'individu à prendre des décisions rationnelles. Or, les travaux de Valérie Deldrève (sur la politique européenne de pêche) et Sophie Godefroit (sur un projet de restructuration de la pêche traditionnelle à Madagascar) critiquent ce mythe du libéralisme en montrant qu'il est une menace pour la ressource et pour la pêche artisanale. Elles défendent une approche fondée sur le concept de système halieutique intégrant une approche communautaire et participative plus favorable aux pêcheurs artisans et qui ne peut être basée sur une simple logique économique. La gestion de la ressource n'est pas seulement une question de respect de l'environnement, c'est aussi une question sociale de partage de l'accès à une ressource commune. On est donc face à une activité d'une grande complexité s'appliquant à une réalité très instable.

La même préoccupation traverse un autre groupe de travaux qui interrogent les fondements de l'efficacité symbolique du marché en confrontant ce concept de la théorie économique aux représentations et aux catégories de pensée des acteurs du monde social. Deux textes, l'un d'Andreas Langenohl et l'autre de Lucia Helena Alves Muller, proposent, à travers une ethnographie de la Bourse, de restituer les schémas interprétatifs des intervenants sur les marchés boursiers, et de comprendre comment leurs imaginaires émergent de leur pratique sociale et professionnelle. Ils montrent que les participants à l'univers de la finance fabriquent en permanence la texture symbolique du marché financier global en raison de leur engagement quotidien sur ce marché. Leurs analyses suggèrent que la globalisation est un concept imaginaire contesté jusque dans la sphère même où il prend sa source : l'économie financière. Enfin, pour terminer, le texte de Birgit Muller s'interroge sur les valeurs morales ou culturelles, les motivations psychologiques, les représentations du monde social, et les médiations symboliques auxquelles les individus adhèrent et dont ils ont besoin pour collaborer à la loi du marché ou encore à ce que l'on appelle souvent le nouvel esprit du capitalisme. Elle démontre que ces adhésions contribuent à brouiller la perception des contraintes, les rapports de domination et les mécanismes de pouvoir.

Phélinas Pascale (2007)

Emploi et globalisation

In : Baumann Eveline (dir.), Bazin Laurent (dir.), Ould Ahmed Pepita (dir.), Phélinas Pascale (dir.), Selim Monique (dir.), Sobel R. (dir.). *La mondialisation au risque des travailleurs*

Paris : L'Harmattan, p. 11-19 (Questions Contemporaines. Série Globalisation et Sciences Sociales)

ISBN 978-2-296-04477-7